

**TRESPA® METEON®**

Brise-soleil

**Le présent document a pour seule vocation de présenter des recommandations d'ordre général. Ces recommandations ainsi que l'ensemble des données relatives aux essais, aux codes applicables et à la conception sont exclusivement fournies à titre d'information. Aussi Trespa recommande vivement à ses clients, aux maîtres d'ouvrage et aux architectes de consulter un ingénieur en BTP ou autre professionnel du bâtiment agréé en ce qui concerne la mise en œuvre et la conformité aux exigences de conception, aux codes, dispositions législatives et réglementaires applicables ainsi qu'aux normes d'essais. Veuillez prendre connaissance des codes locaux et des exigences de conception applicables pour assurer une mise en œuvre conforme.**



Arch. Bureau Sjarland, The Netherlands

# BRISE-SOLEIL

## Généralités

Les panneaux double-face décor Trespa® Meteon® d'épaisseur supérieure ou égale à 8 mm ( $\approx 5/16$  in) peuvent être utilisés comme produits semi-finis dans la fabrication de brise-soleil.

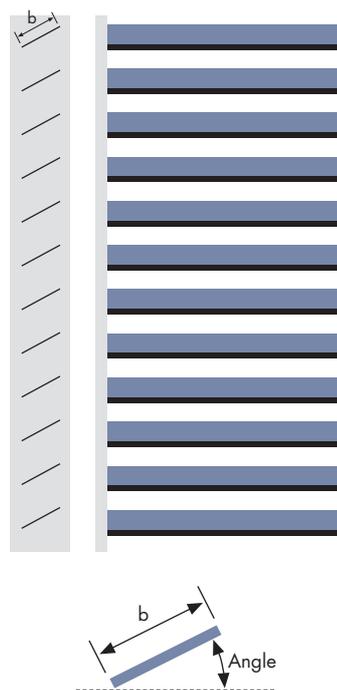
Le programme de livraison standard Trespa® Meteon® est conforme à la norme européenne EN 438-6 et répond aux exigences du marquage CE selon la norme EN 438-7, obligatoire pour une commercialisation dans l'Espace Économique Européen (EEE). Si les panneaux Trespa® Meteon® entrent dans la fabrication de brise-soleil, ils représentent un composant (produit semi-fini) d'un produit de construction fini et, de ce fait, la certification CE selon la norme EN 438-7 peut ne pas s'appliquer. Pour ce type d'applications, il se peut que fabricant de produit de construction fini doive obtenir une autre certification CE.

La tenue des coloris de Trespa® Meteon® a été démontrée lors d'essais de vieillissement accéléré. Les données de résistance aux intempéries figurant dans la fiche technique du matériau Trespa® Meteon® ne s'appliquent qu'aux panneaux Trespa® Meteon® mis en oeuvre dans des applications verticales telles que revêtements de façade, remplissages de garde-corps de balcon et autres applications mentionnées dans notre documentation fabricant. Les performances effectives du produit dépendent des circonstances réelles ainsi que de la quantité et de l'intensité de la lumière frappant le produit installé.

## Prescription générales de mise en oeuvre

Il convient d'observer les prescriptions générales de mise en oeuvre suivantes :

- La structure métallique porteuse du brise-soleil, qui supporte les panneaux Trespa®, doit résister aux intempéries. Elle doit être suffisamment résistante et rigide pour résister à la charge due au vent et autres contraintes sans présenter de flèche excessive.
- Le panneau Trespa® doit présenter un jeu d'au moins 5 mm ( $\approx 1/4$  in) par rapport aux bords de la structure.
- La largeur minimum (b) des lames de brise-soleil est de 100 mm ( $\approx 4$  in). Les lames doivent être fixées au support à raison d'au moins deux éléments de fixation par support, avec un minimum de 3 supports par panneau.
- Le panneau doit être ventilé à l'air ambiant à l'arrière comme à l'avant. Les panneaux Trespa® ne doivent pas être collés en plein sur une structure porteuse.
- Si des trous ou des rainures sont usinés dans le panneau, les entraxes de fixation indiqués au tableau 1 doivent être réduits en fonction de la taille, de l'emplacement et du nombre de trous ou rainures ménagés.



## Store extérieur

Le plus souvent, les brise-soleil en panneaux Trespa® sont constitués de bandes horizontales de Trespa® agencées devant une fenêtre généralement selon un angle. Les entraxes de fixation maximum sont fonction de l'épaisseur du panneau, de la charge due au vent et de l'angle d'inclinaison du panneau par rapport au plan horizontal. Ces données sont fournies au tableau 1. Le nombre minimum de supports par panneau étant de 3, seuls sont indiqués les entraxes de fixation correspondant à 3 fixations ou plus dans une direction.

**Tableau 1: entraxes de fixation maximum pour store extérieur**

| ANGLE* DES LAMES | ÉPAISSEUR DE PANNEAU (MM) |      |      | ÉPAISSEUR DE PANNEAU (IN) |        |     |
|------------------|---------------------------|------|------|---------------------------|--------|-----|
|                  | 8                         | 10   | 13   | 5/16                      | 3/8    | 1/2 |
| < 40°            | 800                       | 1000 | 1300 | 31 1/2                    | 39     | 51  |
| 40° - 50°        | 850                       | 1050 | 1350 | 33 1/2                    | 41 1/2 | 53  |
| > 50°            | 800                       | 1000 | 1000 | 31 1/2                    | 39     | 39  |

\* angle des lames par rapport au plan horizontal.

Ces entraxes de fixation sont valables pour des charges de vent inférieures ou égales à 600 N/m<sup>2</sup>. Si la charge due au vent est supérieure, l'entraxe de fixation doit être réduit en conséquence. Si les panneaux sont encadrés ou si des profilés métalliques sont fixés sur le côté ou à l'arrière des panneaux, les entraxes de fixation indiqués ci-dessus peuvent être augmentés en fonction du gain de rigidité.

## CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Vous avez réalisé la présente impression à partir du site [www.trespa.info](http://www.trespa.info) (le Site). En accédant au Site et en imprimant le présent document, vous acceptez les conditions d'utilisation du Site. Veuillez-vous référer au Site pour connaître toutes les conditions qui s'appliquent au présent document. Le système présenté dans ce document n'est peut-être pas adapté à toutes les applications et à tous les pays. Les données relatives aux essais et aux certifications ne vous sont fournies qu'à titre indicatif. Nous vous recommandons vivement, ainsi qu'à tout autre utilisateur de ce document, de consulter des experts indépendants pour tout ce qui concerne la conformité aux exigences de conception et aux codes et dispositions législatives et réglementaires applicables ainsi qu'aux normes d'essais. Veuillez prendre connaissance des règles locales et des exigences de conception applicables pour assurer une mise en œuvre conforme. Trespa décline toute responsabilité quant aux conséquences de l'utilisation que vous faites du présent document.

Tous les droits de propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur et autres droits relatifs au contenu du Site et du présent document imprimé à partir du Site (y compris les logos, marques de produits, marques de services, logiciels, bases de données, éléments audio, éléments vidéo, textes et photographies), appartiennent à Trespa et/ou à ses bailleurs de licence. © Trespa, Meteor, Pura, Pura NFC, Athlon, Izeon, Toplab, Toplab<sup>PLUS</sup>, Toplab<sup>PLUS ALIGN</sup>, Toplab<sup>ECO-FIBRE</sup>, Toplab<sup>VERTICAL</sup>, Toplab<sup>BASE</sup>, Trespa Essentials et Mystic Metallics, Virtuon, Volkern sont des marques déposées de Trespa.

Les déclarations, offres, devis, ventes, fournitures, livraisons et/ou accords oraux ou écrits et toutes les prestations de Trespa qui s'y rapportent sont régis par les conditions générales de vente de Trespa International B.V. (Algemene verkoopvoorwaarden Trespa International B.V.) déposées à la Chambre de commerce (Pays-Bas) le 9 mai 2023 sous le numéro 24270677, qui sont disponibles et téléchargeables sur le site internet [www.trespa.com](http://www.trespa.com).

Les déclarations, offres, devis, ventes, fournitures, livraisons et/ou accords oraux ou écrits et toutes les prestations de Trespa North America Ltd. qui s'y rapportent sont régis par les conditions générales de vente de Trespa North America, qui sont disponibles et téléchargeables sur le site internet de Trespa : [www.trespa.com/documentation](http://www.trespa.com/documentation). Le texte desdites conditions générales de vente est disponible gratuitement sur demande. Trespa rejette toutes conditions générales autres que celles mentionnées ci-dessus et écarte leur application, même s'il y est fait référence dans des demandes de devis, confirmations de devis ou autres documents de la partie contractante ou sur le papier à en-tête de celle-ci et si Trespa ne les conteste pas expressément.